

Programme Galilée 2018

Appel à candidatures



Important : cette page présente les informations spécifiques à ce programme. Pour les informations communes à tous les PHC gérés par Campus France (présentation, critères de sélection, contacts...), reportez-vous à la page de [présentation générale](#).

Galilée est le Partenariat Hubert Curien (PHC) franco-italien. Il est mis en œuvre en Italie par l'Università Italo Francese (UIF) pour le compte du Ministère de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche (MIUR) et en France par les ministères en charge des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR).

Types de projets concernés

- L'**objectif** de ce programme est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche des deux pays, en favorisant **les nouvelles collaborations** par des échanges impliquant une participation significative de **jeunes chercheurs** (doctorants et post doctorants).
- **Les 4 thématiques éligibles pour 2018 sont :**
 - o a) Urgences environnementales ou sanitaires ;
 - o b) Citoyenneté européenne et état de droit ;
 - o c) Systèmes complexes ;
 - o d) Sciences de l'Univers (astrophysique).

Critères concernant l'équipe constituée

- L'appel à candidatures est ouvert aux laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur et à des organismes de recherche.
- La participation active et la mobilité de **jeunes chercheurs**, en particulier doctorants ou post-doctorants est l'un des tout premiers critères de sélection.

Critères concernant les projets

- Les projets ayant déjà bénéficié d'un soutien dans le cadre de ce programme ne sont pas recevables pour une nouvelle candidature.
- Seuls les dossiers de candidature co-déposés par les chercheurs partenaires auprès des instances responsables de la gestion du programme dans leur pays respectif sont déclarés recevables. Les chercheurs français doivent s'en assurer auprès de leur partenaire.

Comité de sélection des projets

- Les instances des deux pays se réunissent pour confronter les évaluations et décider conjointement du soutien accordé aux projets sélectionnés.
- Pour la partie française, la Mission Europe et international pour la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur (MEIRIES) du MENESR assure l'évaluation scientifique des dossiers.
- Les dossiers seront évalués sur :
 - o la qualité et l'intérêt scientifique du projet, la clarté de sa présentation ;
 - o la qualité et les compétences des équipes française et italienne, (reconnaissance dans leur domaine, participation à la publication d'articles scientifiques, notoriété internationale) ;
 - o la participation effective au projet de jeunes chercheurs et/ou doctorants ;
 - o les complémentarités de la coopération (apports mutuels, équilibre de la mobilité prévue, etc.) ;
 - o les perspectives (publications académiques, retombées économiques et industrielles potentielles) ;

Modalités de fonctionnement

- Le **financement** est accordé sur une base annuelle, pour deux années consécutives.
- **Il doit être impérativement consommé entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année concernée et ne peut être reporté sur l'exercice suivant.**

Le financement porte sur la prise en charge des indemnités de séjour et des voyages des chercheurs et des doctorants engagés dans le programme. Pour la partie française ces indemnités s'élèvent à :

- **indemnités de séjour : 110 EUR/jour,**
- **voyages : remboursement sur frais réels dans la limite de 400 EUR par aller-retour France/Italie ;**
- La **durée des projets** est de deux années,
- Le renouvellement des crédits pour la seconde année est subordonné à :
 - o La soumission d'un rapport d'étape mentionnant les résultats scientifiques obtenus (1 page en format libre) ;
 - o La rédaction d'un bilan financier des actions menées ou programmées avant la fin de l'année civile incluant la liste des mobilités effectuées et le nom des personnes concernées.
 - o Une consommation optimale des financements accordés pour la 1ère année.

Propriété intellectuelle

- Lire attentivement le [document ci-joint](#), relatif aux bonnes pratiques portant notamment sur les règles de propriété intellectuelle. Le dépôt du projet inclut, de fait, l'adhésion, de toutes les parties à ces règles.

Suivi des projets

- Un rapport final est exigé au plus tard trois mois après la fin des projets pour les porteurs de projets français.
- Les responsables français de projets doivent impérativement utiliser le [modèle de rapport téléchargeable](#) et l'attacher à leur dossier en ligne dans ce délai.

- Ce rapport est également à envoyer au Service de coopération scientifique et universitaire de l'ambassade de France dans le même délai (cf. contact pour le programme).
- Les publications rédigées dans le cadre de ce projet devront porter mention du soutien accordé par les ministères des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR).

Modalités pratiques de soumission d'un projet

Avant toute demande d'information, nous vous invitons à consulter la page des questions les plus fréquemment posées (rubrique « [FAQ et contact](#) »).

- Date limite de co-dépôt des dossiers de candidature : ~~10 mai 2017~~ **prolongé au 18 mai 2017**
- Diffusion des résultats : **novembre 2017**
- Début des mobilités des projets : **1er janvier 2018**

Formattato: Barrato

Saisie en ligne des dossiers

Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier par anticipation afin d'éviter que des aléas techniques ne viennent compromettre le dépôt de leur candidature dans les délais impartis.

Consulter les modalités de [saisie en ligne des dossiers](#) de candidature.

Contact pour le programme

Pour la partie française

Ambassade de France en Italie

Service de coopération scientifique et universitaire

Piazza Farnese, 67

00186 ROME

Mél : fiona.balduzzi@institutfrancais.it

Site Web : www.ambafrance-it.org